

Paris, le 29 juin 2018

Lexbase publie une nouvelle encyclopédie « Droit pénal général »

Les éditions juridiques Lexbase vous annoncent la parution d'une nouvelle encyclopédie de **Droit pénal général**, réalisée par les plus grands spécialistes de la matière, sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Perrier, Professeur de droit privé et sciences criminelles à Aix-Marseille Université, Directeur de l'Institut de sciences pénales et de criminologie (ISPEC) et Directeur scientifique de la revue Lexbase Pénal.

Cette nouvelle encyclopédie présente de manière structurée et didactique au travers **de 24 études doctrinales** :

- les grands principes généraux du droit pénal relatifs à la loi pénale (qualité, conformité, son application dans le temps et dans l'espace),
- l'infraction pénale (classification des infractions, élément matériel et élément moral)
- les règles de la responsabilité pénale (conditions, détermination des personnes responsables et causes d'irresponsabilité ou d'atténuation).

La dernière partie est entièrement consacrée au droit de la peine. Elle propose une classification des différentes peines (applicables aux personnes physiques et aux personnes morales), puis traite du prononcé de la peine, en passant par son régime (peine privative de liberté, contrainte pénale, suivi socio-judiciaire), jusqu'à son exécution (y compris dans l'Union européenne) et, enfin, son extinction.

La nouvelle encyclopédie de « *Droit pénal général* » des éditions Lexbase comporte plusieurs tableaux récapitulatifs (classification des infractions, prescription de la peine, exemption de peine, circonstances aggravantes, etc.), de nombreuses **références doctrinales et illustrations jurisprudentielles** qui permettront aux praticiens, chercheurs et étudiants d'approfondir toutes les questions qu'ils sont amenés à rencontrer quotidiennement.

L'encyclopédie est à jour des dispositions des dernières lois en matière pénale : loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, lois des 27 et 28 février 2017 relatives à la prescription pénale et à la sécurité publique, loi du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Enfin, l'actualisation et la réactivité étant toujours une priorité pour les éditions juridiques Lexbase, l'encyclopédie est mise à jour en temps réel des différentes réformes et actualités jurisprudentielles.

La loi pénale	
Les qualités de la loi pénale	<i>Charlotte Claverie-Rousset, Professeur à l'Université de Bordeaux</i>
La conformité de la loi pénale	<i>Jean-Baptiste Perrier, Professeur à Aix-Marseille Université</i>
L'application de la loi pénale dans le temps	<i>Farah Safi, Professeur à l'Université d'Auvergne</i>
L'application de la loi pénale dans l'espace	<i>Caroline Teuma, Doctorante à Aix-Marseille Université</i>
L'infraction pénale	
La classification des infractions	<i>Laurence Leturmy, Professeur à l'Université de Poitiers</i>
L'élément matériel de l'infraction	<i>Jean-Yves Maréchal, Maître de conférences à l'Université de Lille II</i>
L'élément moral de l'infraction	<i>Nicolas Catelan, Maître de conférences à Aix-Marseille Université</i>
La responsabilité pénale	
Les conditions de la responsabilité pénale	<i>Stéphane Detraz, Maître de conférences - HDR à l'Université Paris-Sud</i>
La détermination des personnes responsables	<i>Evan Raschel, Professeur à l'Université d'Auvergne</i>
Les causes d'irresponsabilité ou d'atténuation de la responsabilité pénale	<i>Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine</i>
Les peines	
L'exemption de peine	<i>Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine</i>
L'atténuation de la peine	<i>Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine</i>
L'aggravation de la peine	<i>Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences à l'Université de Lorraine</i>
Les exigences et règles générales du prononcé de la peine	<i>Virginie Peltier, Professeur à l'Université de Bordeaux</i>
L'incidence de la pluralité d'infractions	<i>Audrey Darsonville, Professeur à de Lille II</i>
La peine privative de liberté	<i>Anne Ponselle, Maître de conférences à l'Université de Montpellier</i>
Le suivi socio-judiciaire	<i>Jean-Baptiste Perrier, Professeur à Aix-Marseille Université</i>
Le régime des autres peines	<i>Jenny Frinchaboy, Maître de conférences à l'Université Paris I</i>
Les modalités d'exécution des peines	<i>Yan Carpentier, Enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Corse Pasquale Paoli</i>
L'exécution des peines dans l'Union européenne	<i>Guillemine Taupiac-Nouvel, Maître de conférences à l'Université de Pau - Pays de l'Ardour</i>
L'extinction des peines et l'effacement des condamnations	<i>Catherine Tzutziano, Docteur à l'Université de Toulon</i>

A propos de Lexbase :

Fort d'une expérience numérique de 20 ans, Lexbase est la première legaltech à relever le défi ambitieux de fusionner l'expertise juridique avec l'ingénierie documentaire numérique.

Lexbase maintient depuis son origine sa position d'acteur précurseur en s'engageant auprès des professionnels du droit et de leurs instances pour faire évoluer leurs pratiques.

Grâce à l'essor des nouvelles technologies, Lexbase imagine, conçoit et réalise de nouveaux produits innovants, disruptifs et accessibles à tous les professionnels du droit et du chiffre.

Présent sur le terrain, Lexbase est aujourd'hui un collaborateur privilégié permettant aux professionnels du droit d'accéder à des services associant progrès technologique et richesse documentaire.

Lexbase exerce ses activités sur 3 sites :

- **www.lexbase.fr** : site d'édition et de documentation juridiques en ligne sur lequel sont publiées, chaque jour, plus de 1 000 nouvelles décisions jurisprudentielles ainsi que toute la législation et la réglementation française et communautaire. Les abonnés accèdent également à 33 encyclopédies mises à jour en continu, 8 revues thématiques (droit des affaires, droit social, droit privé,...) et des outils pratiques (formulaires, infographiques, modèles d'actes,...). Avec plus de 4,5 millions de justice, Lexbase propose la base de jurisprudence française, européenne et même étrangère la plus importante et la plus pertinente.

- **www.elearning.lexbase.fr** : site de formations juridiques 100% en ligne homologuées à destination des avocats, des notaires et des juristes d'entreprises.

- **www.lexradio.fr** : première webradio juridique, Lexradio propose à ses auditeurs des flashes d'actualités juridiques quotidiens, des panoramas thématiques, des colloques, des conférences exclusives et des interviews professionnelles.

Pour tout complément d'information :

Anne-Laure Blouet Patin

Directrice de la rédaction

ablouet@lexbase.fr